

## Conseil d'école 1<sup>er</sup> trimestre : lundi 13 novembre 2017

### **Présents :**

**Enseignants** : Mmes Seriot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Piat Claudine  
**ATSEM** : Mme Gailla Catherine

**Municipalité** : Biboud Gwenaëlle

**Parents d'élèves** : Mmes Ruel Anne Lyse, Vera Vanessa et Mrs Brumeau Cédric et Large Cédric

**DDEN** : Mme Peyre Pierrette

**Excusées** : Mmes Brunier Géraldine, Simon Jacqueline, Zullian Sandra

**Secrétaire de séance** : Mme SERIOT

---

### **1°) Bilan des effectifs pour la rentrée 2015-2016 et rentrée 2017**

A l'heure actuelle :

- PS : 26 enfants dans la classe de Mme SERIOT à la rentrée (1 départ depuis soit 25)
  - PS/MS : 25 enfants dans celle de Mme PIAT : 25 MS
  - GS: 23 enfants dans la classe de Mme GRASSET : 23 GS
  - MS-GS : 24 enfants dans la classe de Mme SEPPOLONI : 16 GS et 8 MS
  - 97 enfants aujourd'hui : 25 PS, 33 MS, et 39 GS
- Effectifs des Grillons : 27 PS et 24 MS-GS dans les 2 autres classes (16 GS) soit 75 enfants

**Prévisions pour la rentrée prochaine** : 47 naissances sur La Rochette, Détrier et La Croix de La Rochette avec des projets de constructions de lotissements qui risquent de modifier les chiffres, d'autant que nous avons de nouveaux arrivants dont les frères et sœurs ne sont pas comptabilisés nous annonçons donc 49 enfants : il faudrait au moins 38 enfants à La Croisette à la rentrée et 16 aux Grillons soit 54 enfants. Il serait souhaitable que les inscriptions aient lieu beaucoup plus tôt et sur une plus courte durée afin d'avoir un aperçu plus juste de nos effectifs en mai.

**Rappel : retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée** : il est à noter que les enfants sont beaucoup moins fatigués et que les parents sont contents.

**Nouveaux horaires** : 8h25 à 11h40 (ouvertures portail à 8h15 et 11h35) et 13h30 à 16h15 (ouvertures portail à 13h20 et 16h10).

### **2°) Bilan des élections**

Cette année, elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre, matin. Comme désormais les 2 parents votent, le nombre d'électeurs était de 173. Il y a eu 45 votants, soit un taux de participation d'environ 26 % : en baisse par rapport à l'an dernier où nous avons 30.73% et essentiellement par correspondance (peu de personnes sont venues au bureau de vote)

Une seule liste était présentée : une liste de parents n'appartenant à aucune association.

Ont été élus :

- Mmes Vera Vanessa, Ruel Anne-Lyse et M. Brumeau Cédric, Large Cédric: liste des parents indépendants
- Suppléants : Mmes Sedenon Déborah, Large Aurélie et Mrs. Martin RENAUD, Vera John

Un rappel sera fait l'an prochain au panneau d'affichage pour mobiliser plus de parents à voter.

### **3°) Règlement intérieur**

Le règlement intérieur avait été modifié l'an dernier au regard du nouveau règlement départemental. Sa reconduction a été votée par les membres du conseil d'école.

#### **4°) Soutien scolaire**

Les APC sont axées sur l'aide aux enfants en difficultés : elles ont commencé en octobre et ont lieu les lundi, mardi et jeudi soir de 16h15 à 17h00. La priorité sera portée sur les grands et les moyens.

Les parents des enfants concernés sont avertis au préalable par l'enseignante de leur enfant, afin de leur expliquer les difficultés qu'il rencontre. Le soutien étant soumis à l'accord des parents : ils devront signer le document qui leur sera, alors, remis en confirmant leur accord ou leur refus.

Par ailleurs, tous les après-midi, il y a décloisonnement c'est-à-dire que les enfants de GS sont répartis en groupe de 8 à 12 enfants avec l'une des 4 maîtresses de l'école (4 groupes) avec des rotations.

#### **5°) Projet d'école**

Il a été modifié il y a 3 ans et est encore effectif pour cette année et contient plusieurs axes et objectifs :

- découverte de différentes cultures au travers de différents domaines : arts, littérature, musique, motricité, danse, numération.....
- Résoudre des problèmes mathématiques
- Renforcer la pratique de l'oral en maternelle par différentes actions et projets
- Utiliser les APC comme outil de différenciation

En lien avec le premier axe sur la découverte de différentes cultures, nous allons travailler cette année sur l'alimentation dans le monde avec la lecture d'albums et de contes... nous avons commencé par la soupe et les légumes. En janvier, nous aurons l'intervention de la compagnie « Panash compagnie » sur le pain.

Nous aurons également l'intervention des Studios PATAMM : Danielle et Patrick Perrier seront dans l'école la semaine du 23 au 27 avril pour la réalisation d'un film d'animation avec les enfants : fabrication des personnages en pâte à modeler, des décors, prises de vues du diapos conte, réalisation de la bande sonore avec les enfants. Pour terminer le projet d'école, nous partirons d'une histoire regroupant les différents thèmes étudiés au cours des dernières années à savoir le Pôle Nord, La savane....par exemple

Concernant la résolution de problèmes, les MS et GS participeront comme chaque année au rallye Maths avec un entraînement préalable.

Par ailleurs en lien avec le renfort de la pratique de l'oral, les GS sont pris par toutes les enseignantes en petits groupes de 13h45 à 14h30 essentiellement en langage : vocabulaire, phonologie ...

Le nouveau projet d'école sera élaboré cette année conjointement avec la maternelle Des Grillons.

#### **6°) Activités et spectacles prévus**

- Courseton pour les GS : le 24 novembre après-midi avec report au 28 novembre en cas de mauvais temps
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël le 23 décembre et (visite du Père Noël : date non fixée)
- Cycle gymnastique au gymnase en janvier : nous aurons besoin de beaucoup de parents
- Visite de la médiathèque (4 séances programmées par classe)
- Un spectacle sera proposé uniquement pour les petits
- Projet de sortie raquettes et luge en janvier et février avec Christophe Moulin (le 12 janvier pour la classe des MS, le 19 janvier pour les classes de GS et MS-GS et le 6 février pour les PS) : les dates ont été modifiées en raison du cycle gym
- Spectacle : les 8 et 9 janvier : 2 classes par jour : intervention de la compagnie Panash autour du pain.
- Studios PATAMM : semaine du 23 au 27 avril
- Un cycle lutte au dojo sera sûrement reconduit cette année (MS et GS)
- La « mat s'éclate » : actuellement pour les classes de MS et GS : en juin à Albertville
- Cycle piscine : en juin pour les classes de MS et MS-GS et GS : il faudra de nouveaux parents agréés pour accompagner les classes
- Séances d'initiation à l'escalade avec Thierry Bonnal (3 séances pour les GS)

- Sortie de fin d'année : non définie à ce jour

## **7°) Bilan des travaux – sécurité – entretien**

- Travaux réalisés : quelques petits travaux pendant l'été
  - Peinture des radiateurs du bâtiment du haut et installation d'une plaque de contre-plaqué
  - Installation d'un store dans la salle de Mme Simon
  - Réfection de la planche de rive (bâtiment de Mme Piat)
- Travaux à effectuer
  - tracé d'un parcours pour les vélos : non prévu car il faudrait refaire l'enrobé de la cour avant
  - Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans : une étude est en cours pour la pose de préau avec toile tendue : la superficie est à déterminer pour la demande de devis (environ 50 m<sup>2</sup>), de même que le choix de l'emplacement : toujours en attente au budget
  - Protection sous les arbres : il était plutôt d'envisagé d'essayer de la résine drainante mais cela s'avère impossible en raison des racines des arbres par conséquent nous sommes en attente d'une autre solution
  - Peindre la classe de Mme Piat : un devis est en cours pour les vacances de février ou avril
  - Nous avons demandé au dernier conseil d'école d'installer un grillage de protection devant la garderie et le réfectoire : en cas de forte chaleur, il est impossible d'ouvrir pour aérer car cela donne directement sur le parking. De plus, les parents profitent que cela soit ouvert lors du ménage pour rentrer par là : le plan est toujours à l'étude par les services techniques car il faut laisser un passage le long des places de parking et tenir compte des normes à respecter
  - Il faudrait résoudre le problème récurrent de wiffi qui fonctionne très mal : à voir avec M. Devaux
  - Traçage des jeux : en attente du traçage des marelles par les services techniques : les pochoirs sont disponibles
- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires seront programmées à différents moments de la journée.** Suite à la modification du parking qui a conduit à la suppression de la cour du haut, il a été décidé que l'évacuation se fait sur le nouveau parking car l'agencement des locaux ne permet pas une sortie dans la cour de récréation (il faudrait traverser tout le bâtiment ce qui n'est pas judicieux pour une évacuation rapide) : la première alerte a eu lieu le 22 septembre et s'est déroulée dans de bonnes conditions

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été modifié comme chaque année. Ce fascicule de crise consiste à prévoir tous les risques potentiels auxquels l'école pourrait devoir faire face et les conduites à tenir face à chacun d'eux (évacuation ou confinement). Le premier exercice du PPMS a été reporté au mardi 21 novembre en lien avec le plan vigipirate : alerte intrusion en présence du policier municipal. Le plan vigipirate est toujours d'actualité, les parents sont donc accueillis à l'entrée du bâtiment comme l'an dernier à l'exception de la classe des PS en raison de la disposition de locaux.

Rappel : un registre de santé et de sécurité au travail a été mis en place (4 ans ) et est présent dans la salle de réunion : toute personne fréquentant l'école peut venir chercher une fiche d'observation afin d'y inscrire toute suggestion utile à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

## **9°) Divers**

- Convocations au prochain conseil d'école : les convocations et le compte-rendu du CE seront transmis aux parents délégués via leur boîte mail
- Pont de l'ascension : modification du calendrier scolaire : transfert des cours du vendredi 11 mai au mercredi 4 avril toute la journée : le périscolaire fonctionnera normalement ce jour là, pensez donc à inscrire vos enfants comme d'habitude.

- Le sou des écoles « les lutins de la croisette » : Nous remercions les parents du sou des écoles qui chaque année s'investissent au travers de diverses manifestations afin de permettre des sorties, spectacles, achat de matériel .... pour les enfants de l'école. Une première action consistera en la vente de coussins et de sous-mains avec les dessins des enfants de l'école : bons de commande jusqu'au 13 novembre (uniquement avec le règlement dû).  
 Ensuite, il y aura la participation au marché de Noël avec la vente de gâteaux : nous solliciterons les parents de l'école pour faire des gâteaux et aider le jour du marché. Il y aura également une tombola en avril puis le vide-grenier. Et bien sûr la fête de l'école ! Les lutins ont versé un chèque de 2500 euros cette année : nous les en remercions ainsi que tous les parents bénévoles et la mairie qui participent à ces actions. L'an dernier, la subvention des lutins nous a permis de financer la sortie de fin d'année et notamment les accompagnateurs de Cartusiana, et l'accrobranche en 2016.  
 Cette année, nous utiliserons cette subvention pour financer l'intervention des studios PATAMM
  - Rappel retards : Début de l'année beaucoup de retards et d'oublis sont à déplorer tant à l'accueil qu'à la sortie des enfants !!!! jusqu'à 15 minutes de retards : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires afin de pouvoir rentrer dans les activités de classe plus rapidement mais également pour ne pas faire attendre les enfants qui sont inscrits aux APC.  
Désormais le portail sera fermé à 8h30 et 13h35 !!!  
 Désormais en cas de retard, les enfants seront confiés à la cantine le midi et à la garderie (après appel aux familles avec facturation majorée). Il est à noter que les parents dont les enfants ne fréquentent pas la garderie ni la cantine en temps normal, devront venir chercher leur enfant munis de leur carte d'identité.
  - Nous rappelons que l'identité des nouvelles personnes venant chercher des enfants ne sont contrôlées que lorsque nous ne connaissons pas ces personnes et que les parents de l'enfant ne nous ont pas signalé au préalable ce changement (rappel : chaque personne venant chercher un enfant doit être ajoutée sur la liste des personnes autorisées)
  - **Céline Déage**, est la référente de l'ensemble du périscolaire. Elle passe dans les classes tous les matins jusqu'à 8h40, où elle fait l'appel (présence des enfants ou pas pour la cantine et la garderie). Attention : un enfant absent à l'appel ne pourra déjeuner à la cantine car il aura été porté absent. Si vous avez un rdv médical avant 8h40 appelez l'école sans laisser de message sur le répondeur, la directrice ne l'écoute pas car elle est en classe.
- Conditions et modalités d'inscription :
- Inscription permanente ou occasionnelle : inscription au trimestre, ou au mois, ou à la semaine auprès de Lionel TELLIER ou Martine Schaerer, sa secrétaire.
- NOUVEAUTE** cette année : [le portail de réservation sur le site internet de la mairie](#). Pour y avoir accès, il vous faut des codes que Lionel Tellier vous communiquera.
- Sinon possible de réserver PAR ECRIT avant mercredi SOIR ou jeudi matin avant 8h dernier délai pour la cantine de la semaine suivante, bien sûr. Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte. Bureau des associations et du périscolaire : [resa-perisco@orange.fr](mailto:resa-perisco@orange.fr)
- Majoration du prix de la cantine et de la garderie (4€ si présence non prévue)
- Parking : il manque une place handicapée : elle ne sera faite que lors du marquage au sol définitif (en attente que l'enrobé puisse être fait) mais une place provisoire sera à l'étude